

2022-13

CCAS DE LEZIGNAN-CORBIERES
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

OBJET : Procès-verbal de la séance du 13 juillet 2022

Nombre d'administrateurs en exercice : 16

Nombre de d'administrateurs présents : 10

Nombre de votants : 11

Date de la convocation : 10 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quinze novembre à 14 heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en la salle Syrah annexe de la maison commune sous la présidence de Monsieur Gérard FORCADA, Président du CCAS.

Etaient présents : M Gérard FORCADA, M Jean-Paul PUJOL, Mme Christine BENET, Mme Sylvie DANRE, Mme Dominique JOLIS-PAILHIEZ, Mme Suzanne HERNANDEZ, Mme Bernadette FALCONETTI, Mme Mireille SANTINI, M Denis ROUSSEAU, Mme Marie-Claude MARTINEZ

Absents excusés : M Bernard BLANC, M Thierry CAUMEIL, Mme Monique PUJAU, Mme Jacqueline TESSARO, M Freddy NOLOT, Mme Chantal JAOUL

Avaient donné procuration : Mme Monique PUJAU à Mme Suzanne HERNANDEZ

Date de publication : 22 novembre 2022

Secrétaire de séance : Mme Sylvie DANRE

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 13 juillet à 10 heures et 30 minutes, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni dans la salle Syrah située impasse des tilleuls, sous la présidence de Monsieur Gérard Forcada, Président du CCAS.

Etaient présents : M Gérard FORCADA, M Jean-Paul PUJOL, Mme Dominique JOLIS-PAILHIEZ, Mme Suzanne HERNANDEZ, Mme Bernadette FALCONETTI, M Michel MASUYER, Mme Sylvie DANRE, Mme Catherine ROCA-FABRESSE, Mme Monique PUJAU.

Excusés : Mme Christine BENET, M Freddy NOLOT, Mme Mireille SANTINI, Mme Chantal JAOU, M Denis ROUSSEAU, M Bernard BLANC, M Thierry CAUMEIL

Procuration : Mme Christine BENET à Mme Sylvie DANRE

Nombre d'administrateurs en exercice : 16
Nombre de d'administrateurs présents : 9
Nombre de votants : 10
Date de la convocation : 6 juillet 2022

Monsieur le Président du CCAS ouvre la séance.

Il est précisé que les seuls dossiers soumis à décision des administrateurs est l'approbation des procès-verbaux des 6 et 13 avril 2022.

1. Approbation des procès-verbaux des séances des 6 et 13 avril 2022.

Etant précisé que les procès-verbaux ont été joints à l'ordre du jour adressé le 6 juillet 2022, le Gérard FORCADA, Président du CCAS interroge les administrateurs sur d'éventuelles remarques.

Aucune remarque n'étant formulée le Président invite à passer au vote.

Madame FABRESSE-ROCA précise qu'elle s'abstient car n'a pas assisté aux séances du 6 et 13 avril 2022.

Les procès-verbaux du 6 et 13 avril 2022 sont approuvés en votes séparés, chacun par délibération à main levée et par 9 voix pour et 1 abstention.

2. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, le Président du CCAS invite les administrateurs à évoquer des questions qu'ils souhaiteraient aborder.



Aucune question particulière n'est abordée mais une discussion s'installe sur les inquiétudes des associations au sujet de l'impact de l'inflation et de l'augmentation des prix des énergies. La séance est levée à 11h15.

Le procès-verbal du 13 juillet 2022 est approuvé par vote à main levée par 10 voix pour et 1 abstention

Etant précisé que Mme Marie-Claude MARTINEZ s'est abstenue car elle n'était pas administratrice lors de la séance du 13 juillet 2022.

Le Président du CCAS

Gérard FORCADA



La secrétaire de séance

Sylvie DANRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211102033-20221115-2022-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2022

Publication : 23/11/2022

Le Président, Gérard FORCADA

